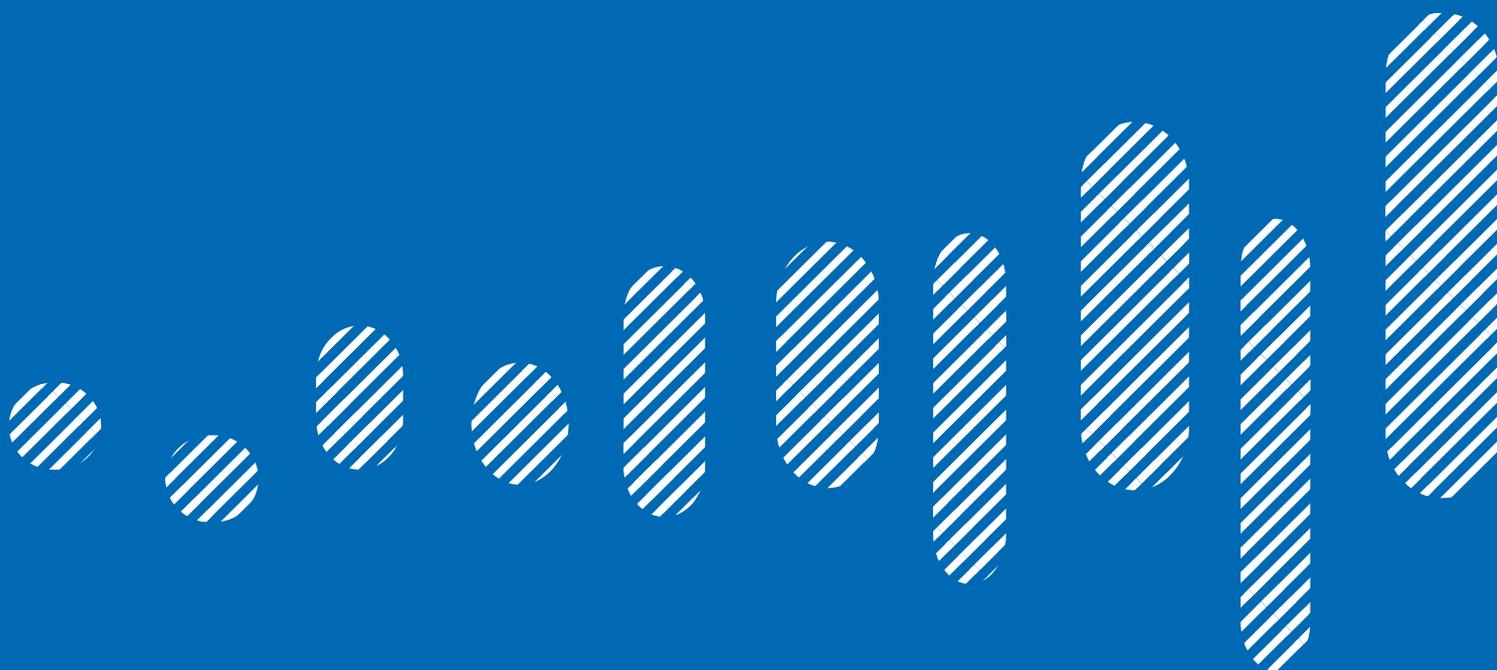


COMMUNIQUE DE PRESSE

L'ASIP Santé, Agence française de la santé numérique, a réuni la communauté esanté à Cély-en-Bière les 15 et 16 juin dernier. Pendant 2 jours, les principaux acteurs nationaux et territoriaux de la e-santé ont partagé leurs expériences et se sont projetés dans les 5 ans à venir. Ensemble, ils souhaitent converger pour relever les défis de la e-santé en France.



Le territoire, nouvel enjeu de la santé numérique.

En ce début de quinquennat, l'exercice consistait pour l'ASIP Santé à définir les nouvelles modalités de collaborations territoriales. Chaque territoire de santé fait en effet face aux mêmes défis :

- l'égalité d'accès aux soins pour lutter contre les déserts médicaux,
- la rationalisation et la complémentarité de l'offre de soin avec celle du privé,
- la mise en place de véritables parcours de santé avec une organisation plus fluide qui permettrait de décloisonner les différentes prises en charge...



Animatrice de cette communauté, l'ASIP Santé, comme le rappelle son directeur Michel Gagneux, accompagne les acteurs, diffuse les bonnes pratiques et partage les expériences locales afin de construire une approche commune et cohérente.

Les participants ont pris part à 7 ateliers autour de thèmes tels que la e-santé en 2022, la compréhension de l'individu numérique dans un contexte politique et culturel ou encore les modes de coopération intra et interterritoriaux. Ces ateliers ont permis aux différentes parties prenantes de lister les défis et les ambitions

qui les attendent afin de construire une feuille de route commune.

La première journée s'est terminée par l'intervention de Thierry Keller, prospectiviste et directeur de la rédaction d'Usbek & Rica. Intitulée *"Habiter ensemble la civilisation numérique"*, **cet exercice d'anticipation a été stimulant et a offert des perspectives de projections sans contraintes.**

A l'issue du séminaire, un constat a été partagé par tous : **le numérique est un moyen formidable pour réduire les ruptures et accélérer les changements en matière de santé dans les territoires.** Dans les cinq ans à venir, cette transformation numérique reste un défi commun qui continue de mobiliser toute la communauté. Le développement de la e-santé facilite l'accès aux soins dans les territoires et améliore le partage et l'échange de données de santé entre les acteurs d'un même bassin de santé. A terme, la santé numérique augmentera la connaissance du patient pour les professionnels de santé qui le prendront en charge, tout en garantissant un haut niveau de sécurité de ses données.

L'ASIP Santé a fait de « l'appui et l'accompagnement des territoires » une de ses priorités. L'Agence propose depuis 2016 un cadre mais aussi un socle commun de services numériques qui doivent être assurés par chacun des territoires.

« Le prochain défi de la santé est d'abord territorial. L'échelle de l'action publique, comme celle de tous les autres acteurs du système de santé, doit désormais être celle du territoire, du bassin de santé. La transformation numérique peut être un levier performant de ce virage » conclut Michel Gagneux

Ces rencontres ont vocation à devenir des rendez-vous réguliers. Le prochain séminaire aura lieu en décembre 2017.

Tous les témoignages des participants : www.dailymotion.com/asip-sante

Le blog de l'ASIP Santé :

www.blogasipsante.fr

Contact presse :

ASIP Santé : Caroline Sueur – csueur@agenceverte.com - 06 63 89 31 31

A propos de l'ASIP Santé

L'ASIP Santé est l'agence française de la santé numérique. Elle assure trois missions complémentaires : créer les conditions de l'essor de la e-santé, conduire des projets d'envergure nationale et déployer les usages en soutenant l'innovation. Elle met notamment en œuvre le système des cartes de professionnel de santé (CPS), le répertoire partagé des professionnels de santé (RPPS) et le système MSSanté des messageries sécurisées de santé.

<http://esante.gouv.fr>